

UE D'OUVERTURE

Semestres 1 (L1) et 3 (L2)

2023-2024

TITRE : UEOEC21 - Le bien-être au travail

UE proposée par le département : PAPSA

Nom de l'enseignant responsable : DIDIERJEAN Romaine

Heures : 21h CM

Noms des intervenants	Heures attribuées
DIDIERJEAN Romaine	12h
SERVILLE Julien	3h
CHARPENTIER Elsa	3h
TARIN Laurent	3h

Nombre maximal d'étudiants:

600 300 200 150 100 80

Descriptif :

Le bien-être au travail vise à développer dans l'entreprise une conception de l'efficacité et de la performance qui soit soucieuse de la santé des salariés et qui favorise leur motivation et leur implication professionnelle. La mise en œuvre d'une politique de bien-être peut ainsi contribuer à l'épanouissement professionnel des salariés mais aussi à l'amélioration de l'ambiance au travail et au renforcement du climat de respect et d'écoute. Elle peut également contribuer à prévenir les Risques Psycho-Sociaux ou encore les Troubles Musculo-Squelettiques. C'est donc bien au sens de l'OMS que la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social » est visée lorsque l'on parle de bien-être en entreprise.

Même si l'expression « bien-être au travail » a vu le jour il y a moins de 20 ans en France, le bonheur des salariés et leur santé sur les plans psychologiques, physiques et sociaux représentent aujourd'hui un sujet de préoccupation majeur. Le bien-être au travail se présente alors à la fois comme un enjeu en termes de prévention des risques en santé au travail et comme un élément de performance des entreprises. Un salarié qui se sent bien au travail sera plus performant et plus fidèle à son poste ! D'ailleurs, de nombreuses études s'accordent à dire que les travailleurs d'aujourd'hui exigent d'excellentes conditions de travail : elles deviennent pour certains une condition sine qua non au moment de choisir leur poste, et d'y rester. Bien-être et travail sont conciliables : il n'est plus question de se tuer au travail.

Dans cette optique, le sport au travail représente aujourd'hui un levier important, séduisant et efficace. Il se positionne d'ailleurs comme un outil rentable et une arme redoutable pour réduire l'absentéisme, augmenter la productivité, baisser le risque de maladie chronique et même participer à la hausse de l'espérance de vie. Les salariés courent après le temps, font fassent à un niveau élevé de stress et de fatigue et 84% se déclarent favorables à ce que leur employeur prenne en charge l'organisation d'activités physiques et sportives.

Aussi, de nouveaux métiers qui visent à veiller au bien-être / bonheur des salariés (et vous l'aurez compris, par là même, à celui des employeurs) sont en train de se développer outre Atlantique et d'arriver progressivement en France, pays d'ailleurs classé parmi les 5 plus mauvais d'Europe sur le niveau de bien-être au travail selon une enquête menée en 2010.

Points essentiels :

Modalités de contrôle des connaissances:

Session 1 : Contrôle Terminal : Devoir sur table (1 heure)

Session 2 : Rattrapage (Indiquer les modalités) : Devoir sur table (1 heure)

Si confinement : DST (1heure)